

# Conseil Communautaire 19 janvier 2009

Intervention Gilbert RENARD

## Dossier Eau

M. le Président,

Quelques jours avant Noël vous avez décidé, seul, et à la surprise de vos collaborateurs et de votre Vice Président chargé du dossier, d'élargir la régie publique de l'eau.

Les élus que nous sommes, avons appris votre décision par la presse. Décision prise sans en avoir discuté un seul instant en conseil. Décision idéologique ! Pour faire plaisir et vous attacher la reconnaissance de quelques-uns. Quand aux autres conseillers de votre majorité, ils subissent votre décision sans « broncher » et je permets d'ajouter comme « d'hab ».

Tout d'abord rappelons-nous, chers collègues, que nous avons décidé de procéder à une étude partielle sur cette affaire de l'eau ; Je dis partielle puisqu'il n'a jamais été étudié l'arrêt des régies existantes par une délégation ou un affermage global.

Sur ce point, bien que le regrettant nous l'avions admis.

Ensuite a eu lieu cette étude partielle éliminant d'emblée une des trois solutions possible. Cette étude a été réalisée par le bureau Calia conseil.

Calia a géré ce dossier dans les règles de l'art de manière très professionnelle, puis a présenté le résultat à l'observatoire de l'eau. Et sauf erreur de ma part, jamais à notre conseil.

Je me souviens même, M. le Président, que, lors de la dernière réunion de l'observatoire, vous avez félicité cette société pour la qualité du travail effectué.

Chers collègues avez vous pris connaissance de cette étude ? Saviez vous que cette étude indiquait clairement, très clairement plusieurs points majeurs qui devaient nous guider pour le choix que nous avons à prendre d'un point de vue technique et non idéologique.

1°) Le choix de l'élargissement de la régie directe amènera un surcoût d'environ 10% sur le prix des prestations passées sous forme de marchés auprès d'entreprises privées donc un surcoût de l'eau.

2°) L'étude fait ressortir également qu'il était urgent de renforcer les performances de la régie directe d'aujourd'hui et plus particulièrement sur Rouen.

Je précise chers collègues que l'expression de ces 2 points avec lesquels je suis d'accord n'est pas de moi mais du Vice Président chargé de l'eau, et notre groupe s'associe pleinement à cette analyse.

Notre collègue Vice Président ajoute même ! que ce choix présente donc plusieurs risques :

- Augmentation sérieuse de l'eau dans les communes concernées dans les années à venir avec une dégradation de la qualité des services fournis.
- Recouvrement des factures insuffisant donc injuste pour ceux qui paient.
- Horaires d'appels à améliorer et je ne reprendrai pas l'exhaustivité de son propos consultable sur son blog.

Ainsi M. le Président, chers collègues, on peut dire qu'actuellement au sein de la majorité de la CAR le sujet de la gestion de l'eau relève plutôt de la cacophonie.

Mesdames, Messieurs, la décision prise par notre Président quelques jours avant Noël, est pour le moins surprenante.

Rappelons que cette décision inflationniste, estimée entre 800.000 et 1 million d'euros par an, sera à supporter par les usagers du plus modeste au plus riche.

Comme je le disais au début de mon intervention cette décision prise est une décision idéologique, purement idéologique !

Cette décision fait plaisir à quelques uns je citerai ( Alternative libertaire, solidaires, lcr, npa, droit de cité, etc..) également le plus petit groupe de notre assemblée c'est à dire les verts et apparentés. Mais pour ces derniers ce n'est pas encore suffisant.

Ainsi à l'entrée du Zénith récemment, lors des vœux du Président une distribution de tract nous invitait à une réunion débat le 13 janvier. Ce tract taclait déjà le président Fabius. Son cadeau de Noël ne suffisait plus, car il aurait laissé entendre la possibilité de fixer des contrats d'objectifs à la régie publique.

Pourquoi ce tract ! tout simplement le Président Fabius, prisonnier de quelques amis politiques, est obligé de tenir un double langage.

La régie actuelle n'est pas suffisamment performante et devra, oui devra, augmenter ses prix plus vite que l'inflation et plus vite que les délégataires privés, si une remise en cause du fonctionnement actuel et semblable au privé n'est pas mise en oeuvre.

Pour l'instant l'augmentation de la facture d'eau est amortie grâce au gain obtenu sur l'assainissement confié à une société privée.

M. le Président vous le savez ! Votre décision amènera une augmentation sensible si rien n'est fait en performance et en organisation et cela les amis à qui vous avez fait plaisir refusent déjà cette hypothèse. Ce cadeau est un mauvais cadeau !

De plus quelles seront les conséquences sur les dizaines d'emplois privés dans notre agglomération. Malgré certaines possibilités de reprises de ces personnels savez-vous qu'il y a encore en France des personnes qui préfèrent travailler et s'investir dans le privé plutôt que dans la fonction publique.

Ces groupes privés, que certains dénoncent quotidiennement, ont travaillé depuis des dizaines d'années pour le service public.

Ils ont permis à la France d'être un des premiers pays au monde dans la performance et la compétence de gestion de l'eau. Ils ont permis à la multitude de nos communes de mettre en place ce que l'on appelle l'adduction d'eau.

Avant de conclure M. le Président, je dirais qu'à travers cette décision, si vous la maintenez, vous devenez le Président de décisions idéologiques. Vous devenez le Président de la dégradation d'un service public performant. Vous devenez le

Président du gonflement de la dépense publique dans notre agglomération. Enfin vous devenez un Président prisonnier pour vous attacher quelques hypothétiques appuis dans d'autres sphères que la vie locale rouennaise.

Le choix que vous avez pris seul, contre l'avis de vos collaborateurs en charge de ce dossier, contre l'avis de votre Vice-Président et, contre le sens du résultat de l'étude justifie à lui seul, oui à lui seul, les plus grandes craintes de certains responsables politiques qui refusent d'intégrer ou de rejoindre votre projet de communauté Urbaine et de vous signer un chèque en blanc.

C'est vrai que vous avez peut être sur ce sujet de C.U acquit des promesses de votes qui ne l'étaient pas auparavant pour ce dernier projet.

Mais c'est cher, très cher payé.

Ce choix imposé est une erreur manifeste pour de nombreux élus même si beaucoup se taisent.

L'eau est un patrimoine commun qui impose une gestion dépassant les clivages gauche/droite.

Cela doit passer par des décisions techniques de bon sens et de pragmatisme.

Je réaffirme la position de notre groupe en faveur d'une gestion contrôlée, moderne et efficace de l'eau, faisant appel aux meilleures techniques d'exploitation en s'appuyant sur l'expertise de sociétés reconnues mondialement et dont c'est le métier depuis plus d'un siècle.

Et non sur un concept tout en régie publique qui est une grave erreur ! Erreur que devront payer pendant des années vos et nos électeurs à qui il faudra bien rendre des comptes un jour pour ce choix malheureux.

Gilbert RENARD